

AGENCE A.T.I.**HONORAIRES DE TRANSACTION**

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Jusqu'à 45 000 €	5 000 €
De 45 001 € à 70 000 €	7 000 €
De 70 001 € à 100 000 €	8 500 €
De 100 001 € à 130 000 €	9 500 €
De 130 001 € à 250 000 €	7 %
Au-delà de 250 000 €	6 %

T.V.A. INCLUSE(taux T.V.A 20%)
 (la commission d'agence est comprise dans les prix affichés)
Commission à la charge du vendeur

HONORAIRES DE LOCATION

LOCAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989	HONORAIRES TTC BAILLEUR	HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Entremise et négociation		
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	4 € TTC/m ² de surface habitables	4 € TTC/m ² de surface habitable
Etat des lieux location vide	1,50 € TTC/m ² de surface habitables	1,50 € TTC/m ² de surface habitable
Etat des lieux location meublée	1,50 € TTC/m ² de surface habitables	1,50 € TT/m ² de surface habitable

S.A.R.L Auxerre Transactions Immobilières, capital de 8 000 €, N°SIRET : 48166023100012
 Garantie financière 120 000 € GALIAN 89 rue de la boétie 75008 PARIS
 Carte professionnelle délivrée par la CCI de l'yonne n° CPI89012016000003281